

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : FAC00038

Date : 18/09/2023

N° client : CLT00001

## FACTURE

M. & Mme Olivier et Catherine DUVAL

74 route de la crèche

79230 VOUILLE

Réf. : Solde sur dev n°00001

Solde de la mission de conception / Projet de restructuration intérieure d'une partie du RDC d'une maison d'habitation (cuisine / arrière-cuisine / WC / entrée) située 74 route de la crèche à Vouillé

Libellé	Montant
<p>AVANT PROJET DEFINITIF (APD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un carnet avec les plans détaillés cotés, coupes, élévations, visuels 3D, choix des matériaux et colorimétrie.</li> <li>- Rédaction d'une notice descriptive.</li> </ul> <p><i>NB : Plans détaillés ne pouvant pas servir de plans d'exécution</i></p> <p>Cette phase intègre des échanges téléphoniques / mails réguliers avec le client.</p> <p><i>3 règlements déjà effectués :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acompte phase Esquisse : 500 €</li> <li>- solde phase Esquisse : 200 €</li> <li>- acompte phase Avant Projet Sommaire : 1200 €</li> </ul>	1 500,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	<b>Total</b>	<b>1 500,00 €</b>
Echéance(s)	1 500,00 € au 30/09/2023		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.  
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).  
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EIRL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.